

rapport annuel 1966

C

L'INSTITUT COOPÉRATIF
DESJARDINS

ASSOCIATION COOPÉRATIVE





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

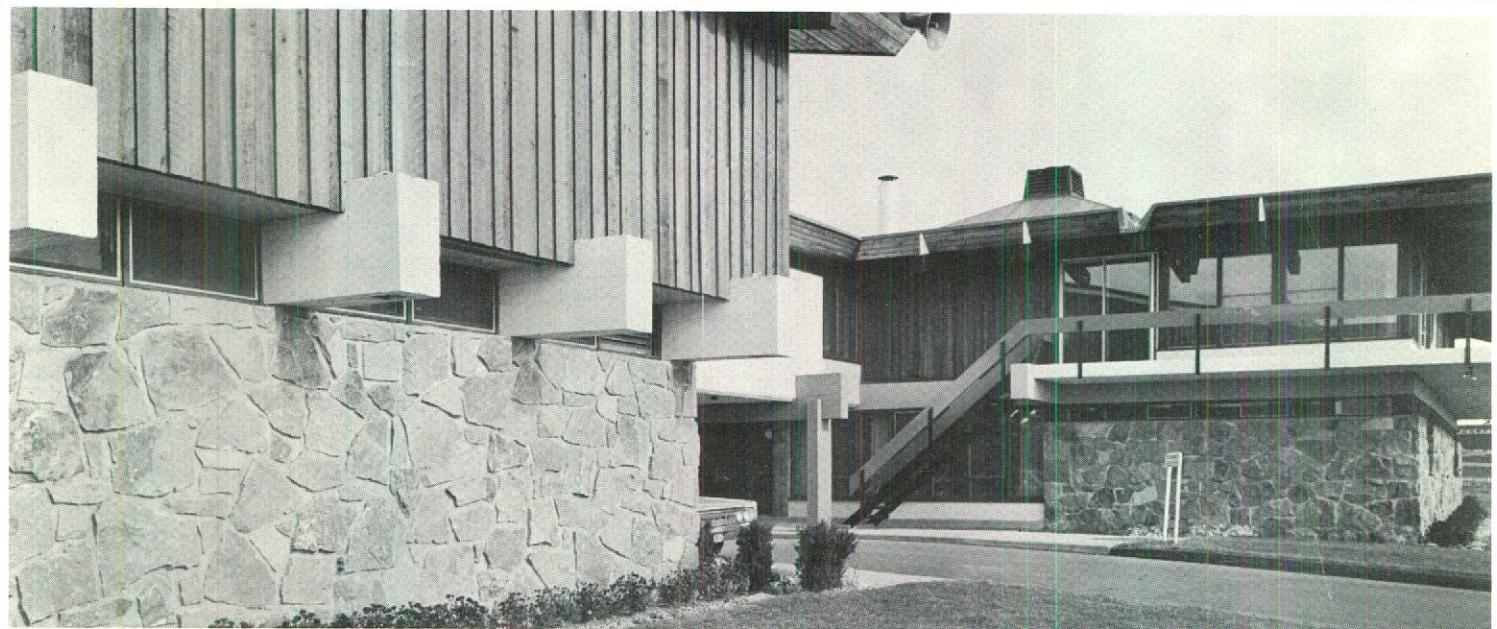
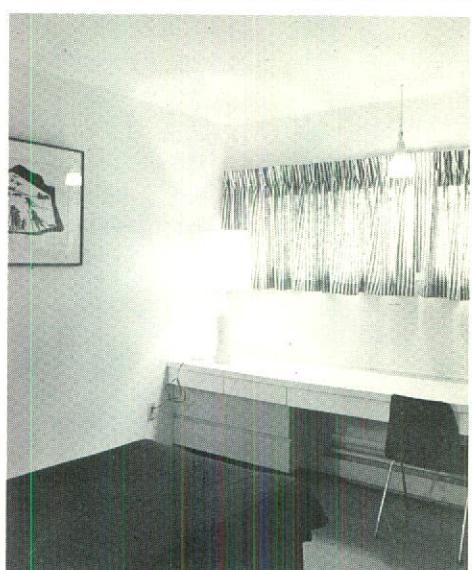
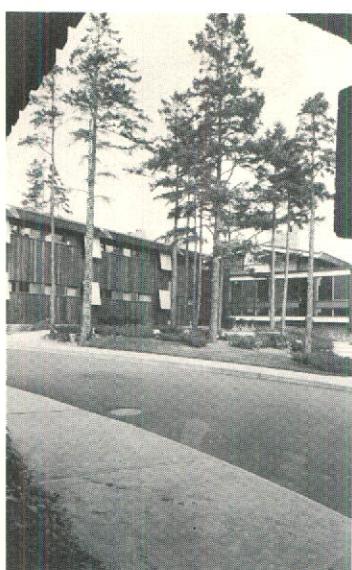
Président	
Gérard Rivard	L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins
Vice-président	
Paul Lacaille (1)	La Caisse populaire d'Hochelaga, Montréal
Trésorier	
Laval Chartré (1)	La Société d'Assurance des Caisses Populaires, Lévis
Administrateurs	
G. A. Bertrand	L'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins
André Couture (2)	L'Union régionale des Caisses populaires de Sherbrooke
René Croteau	L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins
Gérard Dugas (1)	L'Union régionale de Gaspé des Caisses populaires Desjardins
Pierre Hamel	L'Assurance-Vie Desjardins, Lévis
J.-G. Hamelin	L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins
François Laroche	L'Union régionale du diocèse de Chicoutimi des Caisses populaires Desjardins
André-G. Leroux (1)	La Sauvegarde, Montréal
Lucien Locat	La Caisse populaire de St-Barthélémy, Montréal
Lucien Parent (1) (2)	L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du diocèse de Rimouski
J.-Henri Payette	L'Union régionale de St-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins
Robert Pelletier	L'Union régionale des Caisses populaires de l'Ouest Québécois
Secrétaire	
Marcel Tremblay (3)	La Caisse populaire de St-Sauveur, Québec

- (1) Administrateur sortant de charge
(2) Administrateur démissionnaire
(3) N'est pas membre du conseil d'administration.

LE PERSONNEL

Gérard Barbin	Directeur général
François Leclerc	Adjoint au directeur général
Michel Doray	
André Gagnon	
Marcel Landry	Conseillers pédagogiques
Yvan Forest	Adjoint aux conseillers pédagogiques
Jean-Louis Rioux	Documentaliste
Marc Jean	Responsable du service de la résidence
Maurice Bédard	Comptable

Secrétariat, comptabilité et résidence : vingt-huit (28) employés



PHOTOS: LEGARE & KEDL

LES MEMBRES

La Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses populaires Desjardins
Les 10 Unions Régionales des Caisses populaires affiliées à la Fédération de Québec
837 Caisses populaires Desjardins
La Société d'Assurance des Caisses Populaires
L'Assurance-Vie Desjardins
La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Société de Fiducie du Québec
La Sécurité
Le Conseil de la Coopération du Québec
Les membres auxiliaires (6)

LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Président :

Paul Lacaille Gérant de la Caisse populaire d'Hochelaga, Montréal

Membres :

Guy Beaugrand-Champagne	Spécialiste en éducation des adultes, Montréal
Léo Bérubé	Directeur du service des coopératives de la Province de Québec, Québec
Irénée Bonnier	Directeur du service de l'éducation à la Fédération des Caisses populaires, Lévis
Yvon Daneau	Directeur général du Conseil de la Coopération du Québec, Québec
Gérard Dugas	Optométriste, Maria
François Laroche	Gérant de la Caisse populaire d'Arvida, Arvida
Henri Payette	Gérant de la Caisse populaire de Granby, Granby

Secrétaire :

Gérard Barbin Directeur général de L'Institut Coopératif Desjardins, Lévis



L'INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS ASSOCIATION COOPÉRATIVE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(AVEC CHIFFRES COMPARATIFS AU 31 DÉCEMBRE 1965)

ACTIF

	1966	1965
DISPONIBILITÉS	\$ 111,483	\$ 89,587
IMMOBILISATIONS		
Terrain, Bâtisse, Ameublement et équipement	\$ 936,109	\$ 908,929
À déduire: Amortissement accumulé	87,793	57,006
	<hr/> \$ 959,799	<hr/> 851,923
	<hr/> <hr/> \$ 959,799	<hr/> <hr/> \$ 941,510

PASSIF

EXIGIBILITÉS	\$ 26,319	\$ 21,432
EMPRUNT À LONG TERME		
Hypothèque, 6% remboursable par versements mensuels de \$1,910, capital et intérêts (1965: \$4,278.14)	\$ 345,908	\$ 780,211
À déduire: remboursement de capital au cours de l'année	2,494	\$ 343,414
	<hr/> 2,494	<hr/> 5,241
	<hr/> <hr/> \$ 343,414	<hr/> <hr/> \$ 774,970

AVOIR DES SOCIÉTAIRES

Capital social:

Émis et payé, 27,570 parts sociales de \$25.00 chacune (1965: 10,295)

Déficit accumulé

\$ 689,250	\$ 257,375
99,184	112,267
<hr/> \$ 959,799	<hr/> \$ 145,108

\$ 959,799

\$ 941,510

Note: Ce bilan a été approuvé au nom du Conseil d'administration par M. Gérard Rivard, président et M. Laval Chartré, trésorier.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de L'Institut Coopératif Desjardins, association coopérative, au 31 décembre 1966 et les états du déficit accumulé, du capital social et des revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date; nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, d'après les renseignements et explications qui nous ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de l'association, le bilan et les états du déficit accumulé, du capital social et des revenus et dépenses ci-annexés sont rédigés de manière à représenter fidèlement la situation véritable et exacte des affaires de l'association au 31 décembre 1966 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,
Comptables Agréés

Lévis, le 14 janvier 1967.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1966

(AVEC CHIFFRES COMPARATIFS POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1965)

	1966	1965
REVENUS :		
Ordinaires	\$ 270,255	\$ 211,882
Extraordinaires	121,740	65,000
	<hr/>	<hr/>
	\$ 391,995	\$ 276,882
DÉPENSES :		
Achats	\$ 45,315	\$ 44,522
Personnel	164,500	116,548
Bâtisse	15,381	19,164
Fournitures	17,634	15,117
Entretien et réparations	6,526	4,618
Divers	103,995	76,195
	<hr/>	<hr/>
	\$ 353,351	\$ 276,164
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT L'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	\$ 38,644	\$ 718
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	30,671	29,337
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'ANNÉE	\$ 7,973	\$(28,619)
	<hr/>	<hr/>

CÉDULE D'ASSURANCES

ASSURANCE-INCENDIE

Bâtiment	\$625,000
Contenu	90,000

ASSURANCE-VOL	1,000
---------------	-------

RESPONSABILITÉ PUBLIQUE

Blessures corporelles	100,000 (par personne)
	300,000 (par événement)
Dommages matériels	25,000 (par accident)

RESPONSABILITÉ PATRONALE	50,000 (par personne)
	100,000 (par événement)

ASSURANCE GARANTIE-FIDÉLITÉ	2,500 (par employé)
	10,000 (par employé de la direction)

Il existe un centre d'éducation des adultes en Europe qui possède comme emblème une cloche sous laquelle on peut lire: « J'éveille ceux qui dorment et j'appelle ceux qui sont éveillés ». L'Institut Coopératif Desjardins, depuis décembre 1963, date de sa fondation, a aussi fait entendre son appel, son invitation à la réflexion, à l'échange d'idées... Des milliers de personnes de toutes les classes de la société, de toutes occupations, de toutes régions et même de divers pays sont venues non pas chercher une réponse, la nôtre, à leurs problèmes, mais des moyens de comprendre leur situation, d'agir plus efficacement et de se résigner dans ce monde changeant où nous évoluons. En ajoutant ce centre résidentiel de formation pour adultes au réseau déjà existant de maisons d'éducation, le Mouvement Desjardins a apporté une contribution majeure à l'éducation des adultes.

S'inspirant de l'idée que la démocratie n'est vraiment valable que si elle repose sur une co-réflexion communautaire, nous avons mis notre centre résidentiel et son équipe pédagogique à la disposition de la communauté. Nous nous sommes efforcés d'analyser les besoins du milieu en terme de formation et d'y répondre avec un certain nombre de programmes ou d'actions de formation. Nous avons réétudié constamment en cours d'année nos méthodes et réévalué nos objectifs grâce à des voyages d'études, des sessions de réflexion ou des échanges. Dans nos objectifs à court terme, nous avons essayé d'être le plus réaliste possible.

Au cours de 1966, L'Institut Coopératif Desjardins a complété les cadres de son personnel pédagogique et a poursuivi la mise en place de son centre de documentation.

Nous avons accueilli en 1966 7 000 personnes pour des sessions d'étude dont la durée moyenne a été d'environ 3 1/4 jours.

Même si notre personnel pédagogique n'a pu être associé à tous les stages qui se tiennent à L'Institut Coopératif Desjardins, il n'en reste pas moins que L'Institut joue un rôle important d'une façon indirecte en mettant à la disposition de tous ces groupes un centre résidentiel dont la pédagogie inscrite dans l'architecture même de la bâtie, les services de documentation et d'exposition que nous pouvons offrir, donnent un climat de travail particulièrement fructueux pour des sessions d'étude.

Le personnel pédagogique de L'Institut a apporté une collaboration directe à la programmation, la réalisation et l'évaluation d'un grand nombre de sessions en cours d'année.

Il faut aussi compter de nombreuses consultations et entrevues qui se sont multipliées à un rythme beaucoup plus rapide que nos disponibilités en personnel. Nous avons dû faire appel à plusieurs personnes de ressources de l'extérieur.

L'Institut Coopératif Desjardins s'est engagé dans de nombreux programmes de formation en animation, et de définition de rôle et d'objectif. En ce faisant, L'Institut répondait à un grand besoin de notre milieu. Le plus grand service que le Mouvement Desjardins peut rendre à divers groupes par le moyen de L'Institut Coopératif Desjardins, c'est de les aider à se situer dans la société globale. Tout en donnant une priorité au mouvement coopératif selon les demandes, il a fallu une grande souplesse afin de répondre à tous les besoins communautaires. Dans le passé, L'Institut Coopératif Desjardins a été défini comme un instrument de formation professionnelle du Mouvement Desjardins et du mouvement coopératif, mais dans les faits, depuis sa fondation, il s'est défini d'une autre façon: comme un centre d'éducation des adultes bâti sur une réalité communautaire plutôt qu'une réalité coopérative, et c'est de cette façon que L'Institut Coopératif Desjardins rejoint la coopération, par l'intérieur de la communauté.

Les activités de notre service international ont été nombreuses et intenses en 1966. On retrouve parmi les objectifs fondamentaux assignés à L'Institut Coopératif Desjardins dès sa fondation le désir explicite de lui assurer un rayonnement au-delà des frontières du Québec et du Canada et de le mettre à l'écoute et au service des pays en voie de développement. Nous avions, au cours des années passées, reçu un certain nombre de stagiaires étrangers, mais en 1966, nous avons réalisé le programme le plus important de L'Institut Coopératif Desjardins dans ce domaine.

Notre réalisation la plus importante a été sans contredit ce stage de perfectionnement en coopération conçu et réalisé par L'Institut Coopératif Desjardins à l'intention de 19 boursiers du Bureau de l'Aide Extérieure du Canada originaires de 10 pays francophones d'Afrique et d'Asie, et qui a débuté le 11 juillet pour se terminer le 11 novembre 1966. Ce stage a été rendu possible, grâce à la détermination de L'Institut Coopératif Desjardins de consacrer une partie de ses activités à la formation et au perfectionnement de cadres coopératifs originaires de pays en voie de développement et, à la volonté du gouvernement canadien d'étendre progressivement ses programmes de coopération internationale aux pays francophones en voie de développement et d'intensifier ses programmes de formation coopérative, et grâce aussi à la participation active de tout le mouvement coopératif. Ce stage a duré 18 semaines, dont 11 semaines de stages pratiques dans divers organismes coopératifs, encadrées et entrecoupées par 7 semaines en résidence à L'Institut Coopératif Desjardins et des sessions de mise en commun et de formation. Il va sans dire que nous avons respecté là la pédagogie de L'Institut Coopératif Desjardins, pédagogie active centrée sur le réel et le vécu privilégiant la réflexion personnelle, le dialogue fraternel et les échanges spontanés ou formels entre les stagiaires.

Nous avons aussi apporté notre collaboration à la formation des volontaires du Service Universitaire Canadien d'Outre-Mer.

Que prévoyons-nous pour 1967 ? Des activités encore plus nombreuses, une présence de L'Institut Coopératif Desjardins encore plus active à un plus grand nombre de groupes qui utiliseront notre maison. Des études et des recherches plus intenses. Nous avons l'intention de développer davantage notre centre de documentation, d'utiliser mieux que nous l'avons fait nos expositions pour les stagiaires à L'Institut Coopératif Desjardins. Les voyages d'étude que nous entreprendrons, grâce à la collaboration du gouvernement provincial et du gouvernement français, ainsi que du gouvernement fédéral, nous permettront d'enrichir notre expérience et de renouveler peut-être certaines de nos méthodes pédagogiques ; ils nous permettront aussi de favoriser des échanges avec des organismes étrangers. Nous avons l'intention, cette année, de publier un certain nombre d'études avec la collaboration de notre Commission pédagogique et du personnel de L'Institut Coopératif Desjardins. Nous nous associerons encore plus activement à toutes initiatives voulant favoriser la promotion sociale chez-nous. Au domaine spécifiquement des stages d'étude à L'Institut Coopératif Desjardins et des activités de notre personnel pédagogique, nous mettrons l'accent sur des programmes de formation en animation de groupes et toute initiative visant à favoriser l'action collective démocratique. Nous donnerons toujours la priorité au Mouvement Desjardins et au mouvement coopératif, mais sans exclusivité.

Insistons sur le fait que nous avons l'intention de nous démultiplier en assurant plutôt la formation de formateurs. Nous réalisons de plus en plus qu'il nous est difficile de répondre à toutes les demandes et nous préférerions être des instruments pour qu'un plus grand nombre de personnes possible puissent accomplir des tâches de formation.

L'Institut Coopératif Desjardins entreprendra une étude (le travail est déjà engagé) sur les stages organisés à L'Institut Coopératif Desjardins par La Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins pour les gérants, gérants adjoints et les responsables d'économie familiale. A la demande de La Fédération, nous chercherons à savoir comment les stages répondent aux besoins des participants et aux objectifs déterminés par La Fédération, et nous recueillerons certaines autres données utiles à la préparation de stages futurs.

On a écrit, à l'occasion du Concile, que l'église s'est longtemps divisée entre une hiérarchie seule détentrice de la Parole et un troupeau de fidèles. Grâce au Concile on sait aujourd'hui reconnaître certains charismes, c'est-à-dire certaines grâces de lucidité que possèdent certains pour le bien de la communauté. Dans les Caisses populaires, comme dans les autres organismes, il existe un grand nombre de ces charismes non utilisés. L'Institut Coopératif Desjardins se voudrait être un instrument pour permettre à ceux qui ont de la valeur chez-nous et qui n'ont pas su se faire entendre de sortir de l'ombre et d'apporter une collaboration. Pour qu'une opération pareille se fasse, il faudra une certaine humilité chez les dirigeants et une certaine confiance en la capacité des individus de prendre en mains leurs responsabilités. L'Institut Coopératif Desjardins veut être un instrument de promotion sociale qui permettra à tous ceux qui travaillent dans nos organismes ou dans notre milieu de sortir du rang, d'être moins dépendants, et de nous éclairer.

Sur le plan financier, l'année 1966 se solde par une excédent apparent des revenus sur les dépenses au montant de \$7,973.00 ; mais si par ailleurs, nous excluons les revenus extraordinaires, fournis sous forme de contributions par le Mouvement Desjardins, le déficit réel pour l'année s'élève à \$113,767.00.

En 1966, les institutions du Mouvement Desjardins ont fait don à L'Institut Coopératif Desjardins d'une somme totale de \$121,740.00.

Ces contributions du Mouvement Desjardins ont été un apport précieux à L'Institut Coopératif Desjardins en 1966 et ont permis à notre organisme d'obtenir une situation financière équilibrée.

En 1967, malgré des mesures importantes pour accroître nos revenus ordinaires, ce qui aura comme résultat, malgré l'augmentation de nos dépenses, de diminuer le déficit prévu, comparativement à 1966, nous devrons faire face à un déficit de \$99,900.00. Le Conseil d'administration de L'Institut Coopératif Desjardins, fort de l'appui que lui a apporté jusqu'à présent les institutions du Mouvement Desjardins fera encore une fois appel à elles pour des contributions spéciales.

Quant aux Caisses populaires locales, nous espérons qu'elles répondront de leur côté à la campagne de souscriptions de capital social lancée l'année dernière et qui se poursuit, et dont l'objectif était d'effacer la dette hypothécaire de L'Institut Coopératif Desjardins et de réduire ainsi ses dépenses d'opérations.



L'INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS

L'Institut Coopératif Desjardins est une maison d'éducation spécialement conçue pour les adultes.

Ce centre résidentiel d'éducation des adultes, construit à Lévis en 1963, au coût d'un million de dollars, est une des grandes réalisations du Mouvement coopératif Desjardins.

Débordant l'économique, le Mouvement coopératif Desjardins démontre, en supportant financièrement une maison d'éducation comme L'Institut Coopératif Desjardins, que la promotion sociale est une de ses premières préoccupations.

Plus de 17,000 stagiaires, dont les trois-quarts provenant de groupes extérieurs au Mouvement coopératif Desjardins, sont passés à L'Institut depuis trois ans. Les stages ont une durée moyenne de trois jours.

L'Institut Desjardins ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Ses déficits sont comblés exclusivement par des contributions annuelles du Mouvement coopératif Desjardins, qui assure annuellement, en plus de ses autres initiatives éducatives, une des plus fortes contributions privées à l'éducation des adultes au Canada.

L'Institut Coopératif Desjardins oriente actuellement son action vers la formation d'animateurs dans les mouvements coopératifs et économico-sociaux ainsi que la formation à la gestion. Il y a une urgence actuellement de former le plus grand nombre possible de personnes à une action démocratique et à un rayonnement social dans la collectivité. Une équipe pédagogique, spécialement formée à cette fin, vient d'être complétée et est à la disposition de tous les groupes.

Ce personnel pédagogique est spécialisé soit en pédagogie, en sciences sociales et économi-ques, en administration, en relations industrielles, en coopération et en bibliothéconomie.

Inspiré par une pédagogie en vue du changement des attitudes et des comportements, L'Institut Coopératif Desjardins se doit d'utiliser des méthodes qui permettent aux stagiaires de dépasser l'état de dépendance où on subit sa condition, afin de réfléchir de mieux en mieux à ses problèmes, de travailler de concert et de savoir prendre les décisions qui s'imposent. Le Mouvement coopératif Desjardins et la société ont besoin de ces citoyens adultes.

L'Institut Coopératif Desjardins fournit des instruments de réflexion et de formation à tous les groupes, afin que le plus grand nombre possible de citoyens participent aux décisions collectives. Son service international réalise durant l'été plusieurs sessions sur le coopérativisme et le développement communautaire, dont une de trois mois, avec des stagiaires de pays en voie de développement.

L'Institut Coopératif Desjardins, centre de formation unique en son genre au Canada, fait partie de ce réseau de maisons d'éducation pour adultes, qui deviennent de plus en plus nécessaires dans un contexte d'éducation permanente.



